Association Romande de Kitesurf – KA

PV de l'Assemblée Générale 2017 – 06.03.2018

Association Romande de Kitesurf
www.kitesurf.ch

Membres du comité présents:
Thierry Langenberger (TL)
Patrick Tharin (PT)
Marc Vessaz (MV)
Fabrice Consenti (FC)
Renaud Marchat (RM)
Bertrand Du Bois (DB)

Membres du comité excusés:
NIL

Membres actifs présents :
Selon liste annexée :

Rapporteur: DB

Début de l'AG à 19H15

Ordre du jour:

- Présentation action recherche de dons Beauduc par Antoine Valla
- Nouvel outil de gestion des membres: COGITO
  - espace-membre
  - accès aux attestations
- Assurance RC et Casco kite
- Retour des réunions avec le canton de Vaud (TL/MV)
- Avancées sur Yvonand (MV)
- Projet Zone 3 (TL)
- Évolution du nombre de membres (TL)
- Rapport du Caissier (PT)
- Nouvelle action marketing « parrainage par les shops » (TL) et Pub sur la page d'accueil
- Démission, proposition d'un nouveau membre au comité, réélection du comité
- Divers, questions, débat, idées.

Présentation action dons pour sauver Beauduc par A. Valla sociétaire du CKC

Antoine nous fait un résumé sur la situation des derniers mois. Suite aux décisions prises pour limiter l'accès à la plage de Beauduc, une levée de fonds a été organisée pour combattre ces décisions. Celle-ci a été menée par le CKC, qui est désormais l'association qui dialogue avec les autorités. Ils ont levé 15'000 euros. Le but est d'explorer l'aspect juridique, ce qui n'avait pas été fait jusqu'alors. Malgré le fait que les changements ont été figés dans la loi, le dialogue est rouvert avec les autorités. Ces dernières ont reconsidéré la situation en voyant les kitesurfeurs s'organiser. La demande du CKC est de rouvrir la plage nord à la navigation avec des barrières à 300m pour éviter que les voitures accèdent à la plage. Le CKC pourra faire recours contre les éventuelles décisions futures du Parc. Après 36 mois, si Beauduc est définitivement perdu, l'argent sera rendu aux donateurs au prorata des dons.

Pour résumer : un interlocuteur a été créé et le dialogue est rouvert. Un plan de communication sera aussi mis en place auprès des médias comme le journal « la Provence ».

Nouvel outil de gestion des membres : COGITO

TL présente à l'assemblée le nouvel outil. La gestion du fichier des membres est plus robuste. On n'est pas loin des 600 membres, dont 180 membres assurés. Cet outil permet une vue des membres actuels, avec leurs données. Il permet également de gérer un espace membre avec des documents attachés. Sur notre site internet (www.kitesurf.ch), on a un accès à un espace membre et les nouveaux membres sont invités à passer par ce moyen pour gérer leur compte. Si on arrive à gérer automatiquement des mails, on gagne énormément de temps. En février, TL et PT ont reçu une soixantaine de mails de questions. TL nous fait la démonstration avec une demande d'adhésion arrivée aujourd'hui.

Assurance RC et Casco kite

En Suisse, l'assurance RC est obligatoire. Donc, chaque membre assuré doit pouvoir produire une attestation d'assurance. Dans l'espace membre, chacun a

accès à son attestation. Ce n'est pas nécessaire de l'imprimer. On a un petit problème avec les montants des assurances. Si on augmente la RC Suisse et la RC Monde de respectivement 1 et 2 francs, on supprime tout doute quand les gens paient sans préciser le type d'assurance choisie.
À l'unanimité, l'assemblée accepte les augmentations demandées.

Attention l'assurance casco est fragile, car d'éventuelles arnaques mettent en péril la poursuite du contrat. Petit rappel, le contrat est entre l'association et l'assurance. Si des abus devaient être constatés, ce sont tous les membres assurés qui seraient punis.

À l'unanimité, l'assemblée accepte les augmentations demandées.

Retour des réunions avec les cantons (TL/MV)

Il y a eu beaucoup de réunions avec les cantons de Vaud et Fribourg. À chaque fois avec la présence des juristes du canton et la police du lac. Ces réunions sont très positives, car très factuelles. Après pesée d'intérêts, on avance doucement.

Le but de la KA est de défendre la motion Hess pour mettre à égalité les kitesurfeurs et les windsurfeurs. Pour Fribourg, on a obtenu l'autorisation de naviguer sur les lacs de Morat et de la Gruyère.

Sur Vaud, on a réussi à passer le message suivant : si les autorités veulent interdire la navigation aux kitesurfeurs, sur un plan d'eau, nous sommes d'accord, mais pour que l'on puisse respecter l'interdiction de naviguer, il faut baliser le plan d'eau. Du coup, l'interdiction est valable pour tous les autres navigateurs. Pour éviter de se mettre à dos les autres navigateurs, cette situation les empêche d'interdire trop de spots. Ils voulaient augmenter la zone tampon avec les zones 3 à 300 mètres ce qui est difficile sans balisage. Ils ont voulu dans ces discussions définir les endroits à risque. Préverenges, le spot du Coulet et l'embouchure de l'Aubonne. À Préverenges, il y a une enquête publique pour interdire la navigation à moins de 30 mètres de l'ile aux oiseaux. Nous voulons des bouées à 300 mètres afin d'assurer l'ouverture du spot de Préverenges. En gros, on a désamorcé l'interdiction de naviguer à Préverenges. Au Coulet, ils voulaient fermer toute la zone entre les ports. En fermant la zone avec des bouées, les deux ports sont condamnés. Ce qui n'est pas envisageable. Résultat : le spot est maintenu. À l'embouchure de l'Aubonne, il y a aussi un port. Même situation, donc le spot est sauvé également.

La R-Kite est une disposition régissant la pratique du kite dans le canton de Vaud. Elle dit qu'il est interdit de naviguer en kite à moins de 100 mètres d'un port. Donc la petite plage d'Yvonand est clairement interdite. Il y a eu

beaucoup de cas qui ont entraîné des dégâts sur les bateaux dans le port. La KA voudrait une ouverture de cette plage sous le vent du port par vent d'ouest ou Joran. À Concise, c'est la même chose, il n'y a aucun risque à naviguer par bise. Nous demandons au canton qu'il modifie la R-kite en y incluant des autorisations de navigation à moins de 100 mètres des ports sous le vent uniquement. Résultat: chaque spot près d'un port, après analyse, rentrera dans un tiroir d'exceptions en fonction de l'orientation du vent.

Avancées sur Yvonand (MV)

Cela fait 10 ans que TL demande à la commune d'obtenir une petite législation locale pour la grande plage avec une ouverture toute l'année. On était à bout portant lorsqu'il y a eu le week-end de l'Ascension 2017. TL nous montre à l'écran une vidéo tournée ce jour-là. D'innombrables plaintes ont été déposées. Des gens ont publié via les réseaux sociaux des rendez-vous et des journées tests ont été organisées. Deux semaines de téléphones ont été nécessaires pour désamorcer la situation.

MV nous résume le travail fait en 2017. Un accès permanent toute l'année à la plage des Pins a été accordé. Pour concilier les différents utilisateurs de la plage, nous avons proposé une gestion active de la plage. Nous avons acheté des bouées et une remorque sur laquelle un panneau en deux langues sera fixé. Ce panneau, présenté à l'assemblée, explique les différentes zones (storage, décollage, atterrissage). Il sera possible de décoller et de poser en même temps. La KA essaie de développer des règles d'utilisation des plages pour accéder au plan d'eau où la pratique est libre. La remorque sera en bord de plage à l'angle de la forêt. Les bouées seront reliées par des cordes pour délimiter les différentes zones. Grâce au balisage, les baigneurs ne vont pas être tentés de venir dans la zone kitesurf. Notre zone correspond à un tiers de la plage.

À l'écran, TL nous fait un petit rappel des règles avec des photos explicites.

Interdiction de naviguer

Bouées de la zone baignade

Pour 2018, le spot d'Yvonnand sera géré de la manière suivante. En cas d'annonce de vent, on va appeler le responsable du camping qui mettra le balisage en place sur la plage. Ceci pendant l'ouverture du camping de mi-avril

à mi-septembre. Il reste à déterminer une limite de vent minimum pour la mise en place du balisage. Il faudra de la discipline de la part des gens pour stocker leurs ailes.

Lors de discussions avec la police,elle nous transmet qu'elle ne voulait pas verbaliser pour protéger les kitesurfeurs. À Portalban, suite à la plainte de baigneurs (baigneuses !), la police a dû le faire. MV nous présente les règles et leurs interprétations par les policiers qui devront verbaliser.

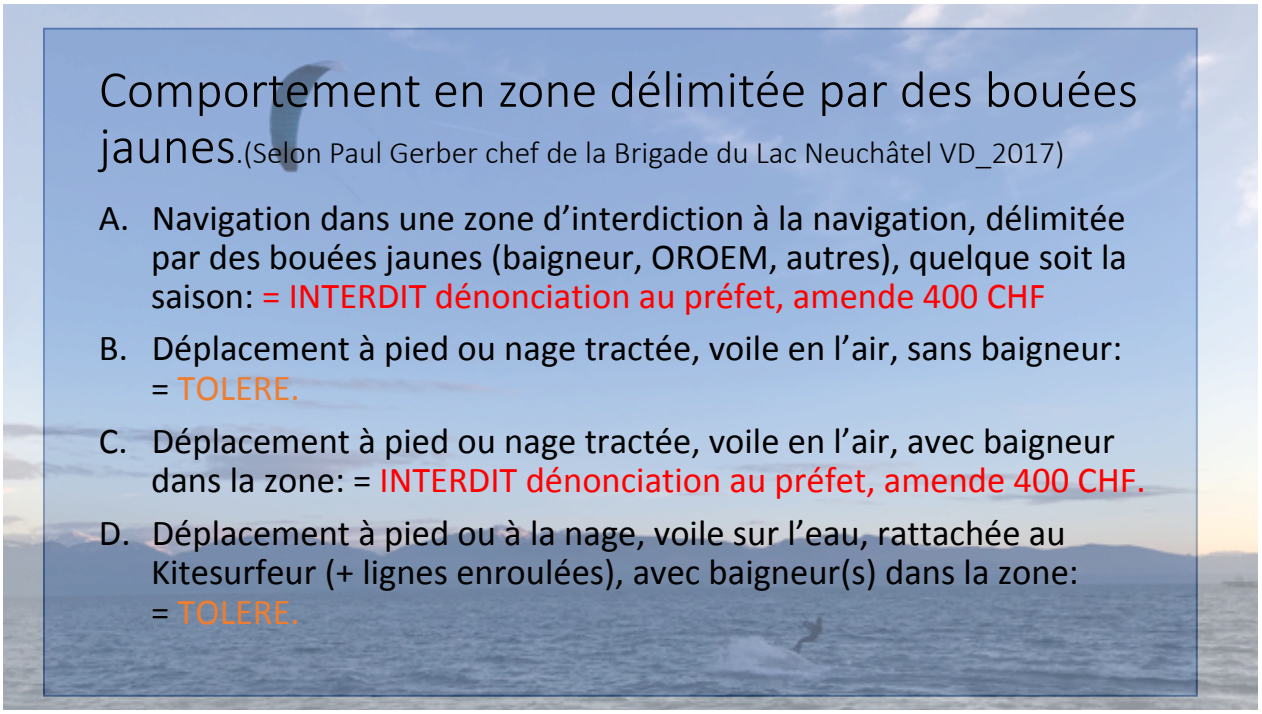

Projet zone 3 (TL)

Dans l'OROEM, les kitesurfeurs sont exclus des zones 3 ce qui est disproportionné par rapport aux zones à protéger. On veut utiliser les dispositions particulières pour essayer de naviguer à Yverdon au sud du lac et à Salavaux.

Évolution du nombre de membres (TL)

TL nous montre un schéma sur l'évolution du nombre de membres. L'assurance a donné un boost. Les autres sauts sont le fait de l'intégration des clubs partenaires. Les membres club sont au nombre de 82.

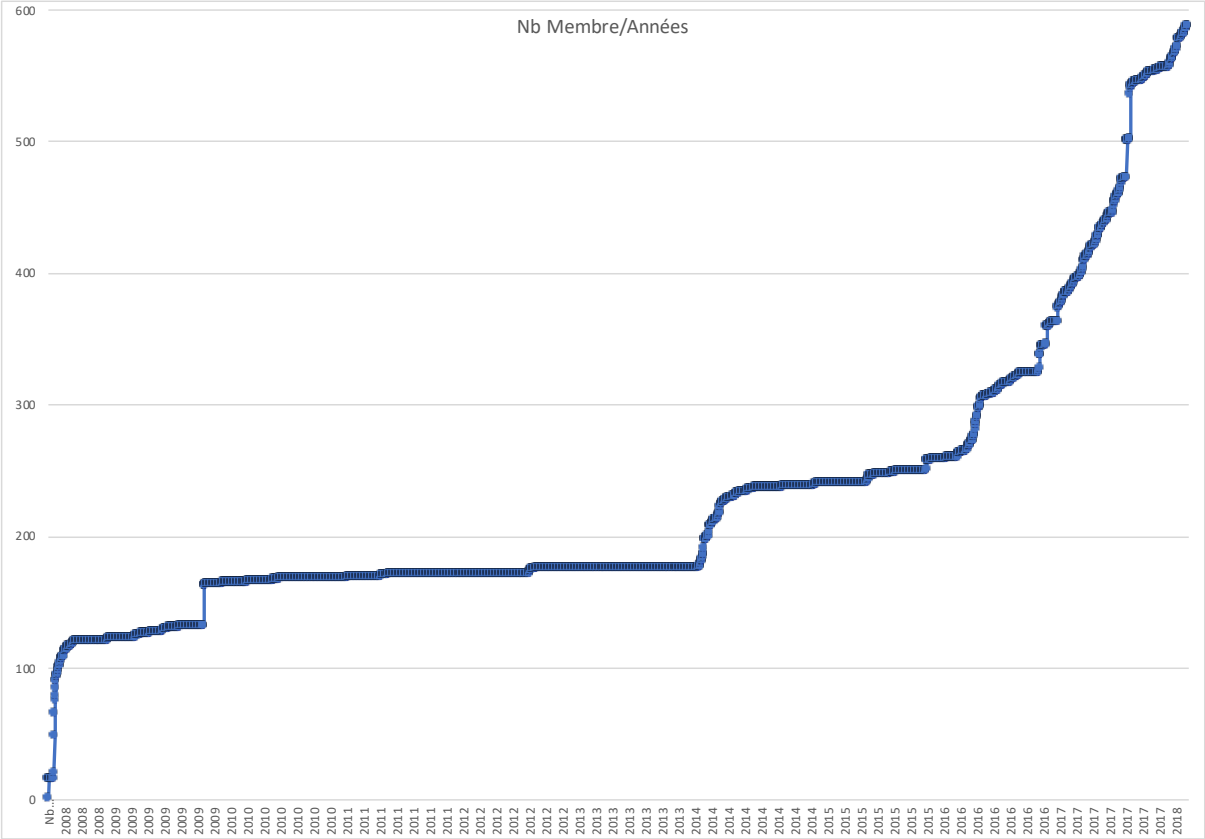

Rapport du caissier (PT)

Les comptes 2016 et 2017 ont été vérifiés par Sébastien Jacquat. PT nous présente le bilan. Actif de 6'000 francs dont 4'000 francs qui devront être payés à l'assurance. Fortune nette d'environ 2000 francs. Les charges financières sont relatives au site internet et à Cogito. Les frais administratifs vont diminuer, car on arrête les envois papier. En 2017 nous avons eu une dépense extraordinaire pour Maxime Chabloz.

Florence Chabloz nous donne un résumé de l'actualité de Maxime. Il finit 3ème sur les qualifications pour les YOG (Jeux olympiques de la jeunesse) en twintip racing. Pour le mondial du Vent à la Franqui, il va être engagé dans l'épreuve du big air.

Passé cet intermède, Sébastien nous lit son rapport de révision des comptes et demande à l'assemblée d'accepter les comptes 2016 et 2017. L'assemblée les approuve par acclamation.

Olivier Jeanfavre accepte de reprendre la vérification des comptes pour l'année 2018. Merci à lui.

Nouvelle action marketing « parrainage par les shops » et Pub sur le site (TL)

Pour booster la vente des assurances, nous avons des partenariats avec les trois shops suivants: Hot Tension, Technosurf et Backside. Un projet avec Bise Noire est en cours et il est possible de s'assurer au Camping de la Menthue à Yvonand. On va avoir plus de membres grâce à cette action. Les membres sont assurés immédiatement et l'attestation est disponible très rapidement.

Démission, proposition d'un nouveau membre au comité, réélection du comité

Le comité est réélu en bloc par acclamation

Divers, questions, débat, idées

Proposition de la part de Sébastien pour lancer un apéro du kitesurfeur de manière régulière. TL explique les raisons pour lesquels nous sommes restés au niveau des négociations avec les autorités. Il est proposé d'utiliser le blog et redistribution via Facebook ou groupe WhatsApp pour faciliter cette action.

Clôture de l'AG à 20h53

Pour le comité

Bertrand Du Bois